

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 65 (1985)
Heft: 1

Artikel: Le Pays de Vaud et la France
Autor: Chevallaz, Georges-André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887039>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Pays de Vaud et la France

Le fédéralisme, cette souveraineté d'État que les vingt-six cantons et demi-cantons suisses partagent avec le pouvoir fédéral de la Confédération, n'est pas un système politique choisi entre d'autres par un congrès de professeurs de droit public. C'est bien plutôt l'aboutissement d'une longue et pragmatique procédure de collaboration pour une défense et pour une prospérité communes entre des communautés politiques diverses d'importance et de caractère, mais marquées chacune d'un destin historique particulier, très tenaces, à travers les turbulences de l'histoire, à défendre leur indépendance, leurs avantages et leur identité. Si la France, l'Allemagne, l'Italie se sont groupées et unifiées *autour* d'un pouvoir celui d'une dynastie, d'une province ou d'une capitale, d'une nation cimentée par la langue, la Suisse est, elle, plutôt une coalition de résistances groupées *contre* un pouvoir menaçant leur autonomie, de l'étranger ou de l'intérieur.

Il en résulte, développées et fortifiées par l'histoire, en dépit des échanges de population et des interdépendances économiques de notre temps, des identités cantonales fortement accusées, des micro-climats politiques et culturels nettement contrastés. Le Pays de Vaud a marqué tardivement sa personnalité politique, donnant longtemps l'impression d'une masse flottante, indécise et divisée, aux frontières incertaines. Sa situation peut l'expliquer. Ce vaste glacis triangulaire qui, du Léman, rejoint le Plateau Suisse, entre Préalpes et Jura, est largement ouvert et perméable, hésitant en maint endroit dans le dédale des vallons et des ruisseaux entre le versant du Rhône et celui du Rhin. Il est au carrefour des routes remontant le Rhône pour gagner les terres allemandes. Il est sur la voie du commerce, des pèlerinages et du tourisme militaire qui par le Grand Saint-Bernard relie Paris à l'Italie du Nord. C'est dès lors un pays convoité, sollicité par les influences contradictoires et les ambitions de ses voisins.

Cette terre de climat équilibré, prospère et de vie facile ne pousse pas aux grands défis historiques et à l'épopée. Les Burgondes qui s'y sont établis se sont fondus avec une élégante discrétion dans la population gallo-romaine, n'ayant ni l'insolence conquérante des Francs, ni la ténacité taciturne des Alamans aux petites communautés coriaces. On voit ainsi les Vaudois, latins de langue et relevant politiquement du Saint-Empire germanique, participer à l'éphémère Lotharingie, qu'encadrent dans le temps deux royaumes de Bourgogne à l'histoire fugace. Les dynastes de Savoie, à cheval sur les Alpes, de Chambéry à Turin, trouvent dans le Pays de Vaud un prolongement naturel de leur État. Ils y dominent trois siècles dans la mesure où les théâtres extérieurs n'accaparent pas leurs forces et



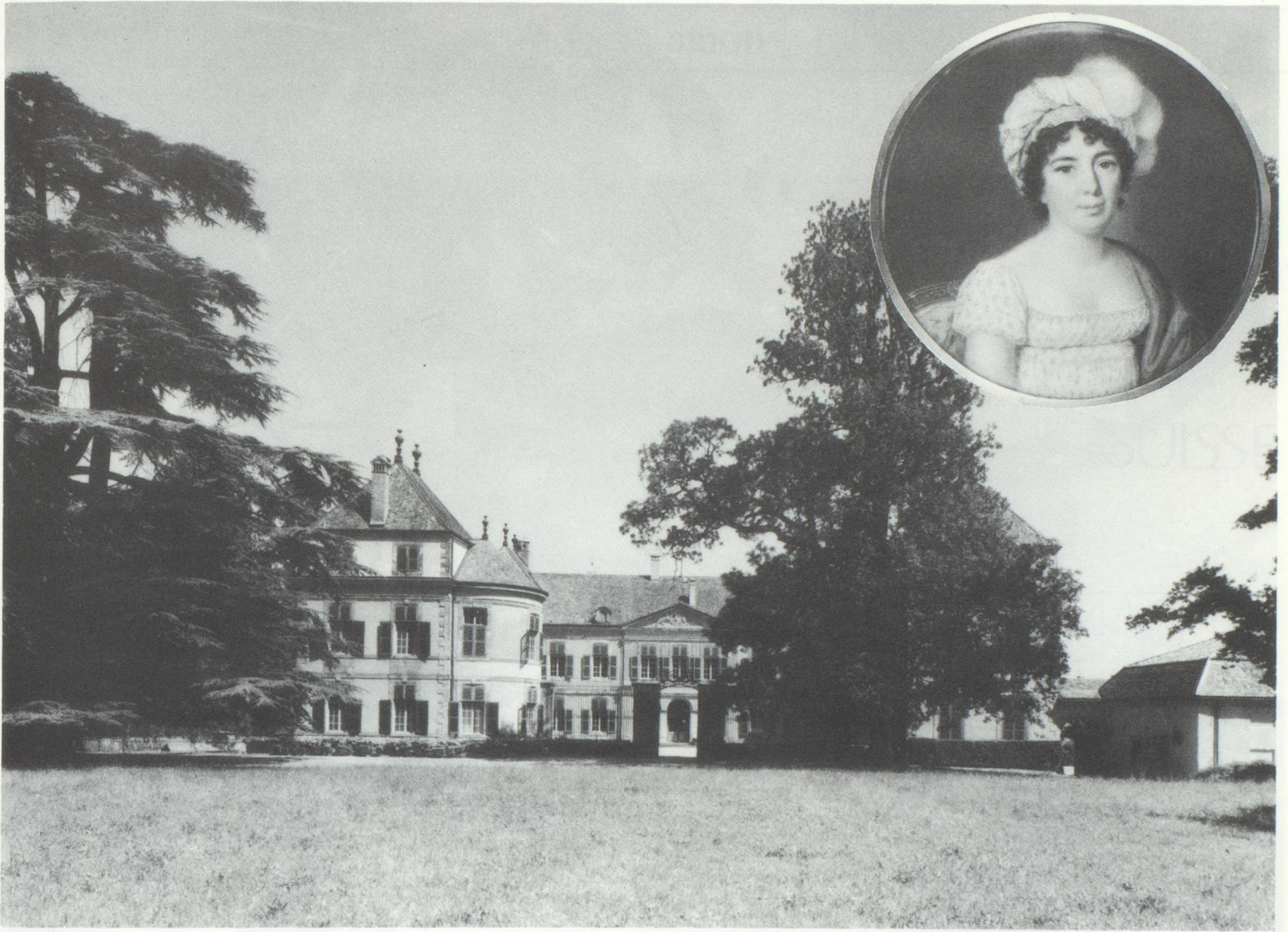
Benjamin Constant, né à Lausanne (1767-1830).
(Dessin de Firmin Massot - Coll. Château de Coppet).

leurs ressources. Bénéficiant d'assez larges franchises, les Vaudois marquent par les assemblées des États de Vaud, une esquisse d'affirmation politique.

Mais Lausanne, capitale naturelle, n'en fait pas partie, relevant de l'autorité temporelle de son évêque avec lequel elle est en conflit constant, et le pays reste morcelé, sans cohérence politique.

L'emprise savoyarde faiblissant, Charles de Bourgogne engage son armée en Pays de Vaud et s'y fait écraser par les Confédérés. La République de Berne a compris en effet l'importance économique et stratégique du glacis vaudois, qui s'inscrit dans les frontières naturelles du Corps helvétique. A l'appel de Genève investie par la Savoie et de Lausanne en difficulté avec son évêque, elle envahit sans coup férir le Pays de Vaud et s'y installe en suzeraine, respectant les franchises communales, limitant l'arbitraire des hobereaux. Loin de germaniser le Pays de Vaud, Berne y confirme la culture de langue française, généralise l'instruction, institue une académie qui formera des pasteurs pour les protestants français et se signalera par son esprit libéral. Mais si leur condition paraît enviable dans le contexte de l'époque, les Vaudois ne sont pas libres, mais sujets de Leurs Excellences, les familles patriciennes de la Ville de Berne, où ne siège qu'un très petit nombre de leurs compatriotes.

Au XVIII^e siècle, les relations avec la France sont étroites. Voltaire joue Zaire à Lausanne, où J.-J. Rousseau donne un concert et où naît Benjamin Constant. Necker est baron de Coppet, où Madame de Staël abritera souvent sa littérature et ses amours. Et c'est la France qui, en 1798, va déterminer les Vaudois à secouer la domination bernoise. A vrai dire, la France révolutionnaire ne soulève pas un enthousiasme unanime : les outrances de la Terreur ont eu un effet dissuasif. Mais, de Paris,



Le château de Coppet (Photo M. Desjardins) où Mme de Staël (Miniature par Bouvier, peinte en 1816 à Coppet) ... « abritera souvent sa littérature et ses amours »...

des « patriotes » vaudois réfugiés incitent les Vaudois à se soulever et le Directoire français à leur apporter son soutien. Leurs vœux sont exaucés. Le Directoire masse des troupes et prend les Vaudois sous sa protection. Forts de cet encouragement les députés des communes proclament l'indépendance et la « République lémanique », renvoyant, courtoisement, les baillis à Berne.

Mais l'émancipation des Vaudois n'était qu'un prétexte pour le Directoire, dont l'objectif était l'invasion stratégique de la Suisse et, en passant, la mainmise sur le trésor de la République de Berne. La Suisse, désunie dans la résistance, subit dès lors la guerre étrangère sur son territoire, ses destructions et ses réquisitions, l'entrée des Russes et des Autrichiens suivant celle des Français. Elle supporte mal le carcan d'une constitution unitaire que lui a imposée le Directoire. La guerre civile succède à la guerre étrangère.

Bonaparte, premier consul, apprécie lucidement la situation. Il retire ses trou-

pes, impose sa Médiation. « La nature a fait votre État fédéraliste », dit-il aux députés suisses qu'il réunit à Paris en 1802. « Vouloir la vaincre n'est pas le fait d'un homme sage ». Dans l'Acte de Médiation de 1803, il restaure la souveraineté des cantons, mais il fait des ci-devant bailliages des cantons de plein droit. Ainsi du Pays de Vaud : « Ce pays », dit-il, « est mon sang, et le soleil retournerait plutôt d'occident en orient que le Pays de Vaud sous la domination de Berne ».

Les Vaudois lui en garderont quelque gratitude. Ainsi, sous la Restauration, se montreront-ils accueillants aux ci-devant révolutionnaires et bonapartistes cherchant refuge sur les rives lémaniques, tolérants aux imprimés frondeurs, à la grande irritation de Paris. Et peut-être ces sympathies et ces contacts joueront-ils un certain rôle dans l'engagement des Vaudois lors des luttes qui conduisent, en 1847-1848, à la rénovation et à l'affirmation d'une Suisse fédérative et démocratique, avant même que la révolution n'ébranle les monarchies conservatrices qui l'entourent.

Les liens unissant la France et le Pays de Vaud sont constants et intenses. Il faut se garder, pourtant, de se méprendre sur leur nature. Il n'y a et il n'y eut jamais chez les Vaudois la nostalgie d'une intégration à la Grande Nation, ni le complexe d'une région marginale qui serait conditionnée par les comportements et les conceptions rayonnant de sa grande voisine et condamnée à un mimétisme à la fois pâle et fidèle. Les Vaudois, comme les Romands, aiment la France. « On voudrait sauver la France », disait notre poète Gilles aux heures douloureuses de la Deuxième guerre mondiale. Mais cet attachement profond est souvent affectueusement critique, celui d'une sœur qui se prétend raisonnable et prodigue volontiers ses conseils pédagogiques. L'identité de la langue, l'intensité des échanges culturels, ne modifient pas la vocation d'indépendance, d'originalité politique affirmées par l'appartenance au Corps helvétique.

L'attachement à la France, ainsi dégagé de toute imbrication politique, de tout exclusivisme ethnique, en est d'autant plus pur.